RANDONNEES RAQUETTES ET BIEN ETRE VOSGES - LAC BLANC EN LIBERTE

Randonnée raquettes et bien être dans les Vosges en hôtel 3 étoiles

6 jours / 5 nuits / 4 jours de raquettes et randonnées

Voici un séjour pensé pour les voyageurs indépendants qui aiment explorer la montagne à leur rythme, en toute autonomie. Grâce à notre road book détaillé et une documentation complète, vous pourrez partir en quête d'aventure hors des sentiers battus, avec la liberté de tracer votre chemin dans la poudreuse.
Le massif vosgien vous attend pour une expérience riche, entre paysages enneigés et traditions locales. Ce programme à la carte inclut un hébergement confortable dans la vallée, un hôtel trois étoiles classé *Maître restaurateur*, avec espace bien-être, sauna en rondin et un authentique Storvaat. Le séjour est ponctué de pauses gourmandes avec des repas en auberge d'altitude et un déjeuner à Kaysersberg, un des plus beaux villages d'Alsace.

En fin de saison, les randonnées hivernales permettront de découvrir les paysages du printemps naissant dans les Vosges.

Votre séjour :

- **Bien-être :** un espace bien-être au sein de l'hôtel sera à votre disposition, comprenant : Bain finlandais extérieur chauffé et Sauna en rondins de bois.
- **Gastronomie** : Cuisine alsacienne de saison, préparée par un *Maître restaurateur*
- **Hébergement** : Hôtel trois étoiles avec piscine naturelle
- **Déjeuners** : En auberge d'altitude et dans le village de Kaysersberg

PROGRAMME

Jour 01 : Le Bonhomme
Accueil le dimanche vers 18h à l'hôtel dans le village du Bonhomme.
Dans la vallée de Kaysersberg au cœur du Parc des Ballons des Vosges, le village est proche de la Station du Lac Blanc et des parcours de randonnée avec vos raquettes à neige.
Installation pour 5 nuits votre hébergement au bord de la rivière avec : Belle terrasse vitrée pour manger en regardant le paysage,
Piscine chauffée Sauna pour se détendre en fin de journée.

Jour 02 : L'Auberge de la Graine Johé
Première mise en jambe avec cette belle boucle qui part du col du Bonhomme à pied jusqu'au col des Bagenelles à 900 m d'altitude.
A proximité du col, la ferme-Auberge de la Graine Johé, nichée dans la pente orientée sud-est, surplombant le Val d'Argent vous attend pour un premier repas en auberge d'altitude. La randonnée monte ensuite par le col du Pré de Raves (1005m) à la route des crêtes.
Retour par la variante du GR531.
Étape : 12,5km - 5h30 à 6h de marche. M = D : 550m

Jour 03 : le Grand Brézouard
Une randonnée sauvage au point culminant de l'Alsace centrale !
Depuis le col des Bagenelles (903m) en passant par le Haïcot (1070m), le sommet du Grand Brézouard (1229m) sera l'objectif de cette belle boucle avec des points de vues à 360°.
Le Panier repas, pris à l'abri du petit Brézouard, sera préparé par votre hôtelier, maître restaurateur !
Étape de 9km - 4h de marche. M = D : 430m

Jour 04 : Gazon du Faing – Au-dessus des lacs Blanc et Noir
Au départ du col du Calvaire (1 144 m), parcours panoramique au Gazon du Faing (1302m) par les Hautes chaumes et les lacs Blanc et Noir Déjeuner chaud à l'Auberge du Gazon du Faing située en contrebas de la Crête à une altitude de 1225m.
Par période de grand vent un programme alternatif pourra être proposé.
Étape de 10km - 5 h de marche. M = D : 400m

Jour 05 : La Tête des Faux
Un beau casse-croute dans le sac, avec une soupe chaude préparé par votre hôte, et vous voici au départ de la Chaume Jean Claude, prêt pour le télésiège qui vous monte en haut de la station. De là, le parcours monte à la Tête des Faux - 1219 m.
Passage à la tourbière de l'Etang du Devin (926 m) et redescend à votre hébergement à pied ! Passage à l'auberge de Blancrupt où vous pourrez faire une pause gourmande ((non comprise dans l'offre).
Étape de 11km - 4h30 à 5h30 de marche. M = D : 460m

Jour 06 : Kaysersberg
Matinée dans le superbe village médiéval de Kaysersberg situé sur la Route des Vins. Montée château impérial posé sur une colline à 290 mètres d'altitude en empruntant l'escalier aux 100 marches qui mène en haut du donjon. Vue splendide sur le vignoble environnant ainsi que sur la ville située juste en contre-bas. Visite de la ville, avec ses nombreuses maisons à colombages et son beau centre historique, Kaysersberg possède un charme fou.
Repas à l'auberge traditionnelle, une winstub, dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France »
Fin du séjour le vendredi vers 14h à Kaysersberg.
Étape de 2h de balade

COMPLEMENT DE PROGRAMME
Avertissement :
En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du massif Vosgien nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour. Vous êtes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer sur certaines parties de l'itinéraire (notamment en début et / ou fin de saison), nous assurons tout de même le départ de nos séjours. Selon les périodes ou les altitudes parcourues vous devrez parfois porter vos raquettes sur le sac à dos.

RANDO RAQUETTE

La raquette à neige est le moyen idéal pour découvrir la montagne. Facile et peu couteuse, cette activité offre la possibilités de faire une petite balade en forêt, dans la poudreuse, ou partir à l'ascension de sommets prestigieux.
D'où vient la raquette à neige ?
L'origine de la raquette à neige remonte probablement aux les premiers peuples primitifs venant d'Asie Centrale qui les utilisèrent pour venir vers le continent Nord Américain.
La raquette à neige aujourd'hui
De l'objet nécessaire aux déplacements, la raquette à neige est devenue un objet de loisirs. Elle est désormais une pratique à part entière, complémentaire des autres sports de glisse (ski alpin ou de randonnée).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Rendez-vous : le dimanche vers 18h à l'hôtel au village du Bonhomme (Haut-Rhin - 68 - coordonnées fournies à l'inscription).

Accès voiture : accès par Colmar puis Kaysersberg puis direction Col du Bonhomme.
L'hôtel se situe au pied du col dans le village du Bonhomme. Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking non gardé à côté de l'hôtel (gratuit). Réseau routier bien dégagé mais équipement pour la neige indispensable (chaînes).

Pour plus d'informations : www.viamichelin.com
Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 315 "Bas-Rhin - Haut-Rhin - Territoire de Belfort".
Carte IGN TOP 100 au 1/100 000ème N° 31 "Saint-Dié - Mulhouse - Bâle".

PETITS CONSEILS PRATIQUES
Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver! En effet les grands cols ne sont pas tous déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation.
Quelque soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver, vous devrez prévoir des quipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir. Si vous roulez avec un véhicule diésel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche des Vosges ou vous trouverez du carburant «grand froid». Le diésel des stations services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides !

DISPERSION

Fin du séjour : le vendredi vers 14h à Kaysersberg après le déjeuner (Haut-Rhin-68)

NIVEAU

Niveau 2 : Bon marcheur
Niveau 2 sur une échelle de 5. Itinéraire vallonné de 9 à 11 km environ en montagne avec dénivelés de 400 à 550 m en montée et/ou descente. 4 à 5 heures de marche environ (en fonction de l'enneigement) avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...). Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.
Les randonnées ne présentent pas de difficulté technique particulière et ne constituent pas une performance sportive. Elles s'adressent cependant aux randonneurs ayant une bonne condition physique et étant capable de faire au moins 15km à pied en moyenne montagne.
Une bonne expérience raquette est également nécessaire !

L'importance des chutes de neige variant d'une année sur l'autre, nous vous conseillons d'emporter vos chaussures de randonnée. En cas d'enneigement insuffisant, les étapes peuvent être faites à pied. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat (sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos...), ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués

HEBERGEMENT

- L'hébergement et restauration en Hôtel *** : ½ Pension avec 2 pique-nique sous forme de panier repas à emporter les midi. Les autres déjeuners se font en ferme auberge et en auberge traditionnelle au village de Kaysersberg.
 Vous dégusterez des spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.
 - Hôtel*** de charme et classé « Logis et maître restaurateur », situé dans le village alsacien du Bonhomme, en chambre double, douche et WC. Vous pourrez profiter librement de la piscine couverte et chauffée, **de l'espace forme, sauna en rondin des Vosges et Storvaat**

- Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

SECURITE - SEJOUR EN AUTONOMIE - FORMULE LIBERTE

Nous vous conseillons d'être déjà sensibilisé au milieu hivernal et d'être équipé de votre propre matériel de sécurité.
Vous effectuez cette randonnée en autonomie. Notre formule « liberté » vous permet de voyager aux dates qui vous conviennent le mieux et sans la contrainte de la logistique des groupes.

Attention : Après le départ, ce circuit s'effectuera sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournirons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, vous devrez impérativement les suivre.

DOSSIER DE RANDONNEE NUMERIQUE

L'application qui vous guide dans les Vosges !

Cette proposition de randonnée est établie sur la base d'un dossier numérique pour limiter l'impact environnemental qui correspond à l'usage du papier.

Nous avons mis en place une appli mobile qui a été pensée et conçue pour vous accompagner et vous guider lors de toutes les étapes de votre voyage. Entièrement offline, elle contient une carte interactive complète par itinéraire avec une multitude d'informations sur votre parcours et les sites d'intérêt.

Les bonnes adresses y sont en bonne position, les points de pique-nique idéaux aussi !
C'est bien sûr un GPS de guidage mais surtout un véritable assistant avant, pendant et après votre voyage !

Nous vous fournirons ce carnet de route numérique complet qui vous permettra d'effectuer cette randonnée sans accompagnateur.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte.

DOSSIER DE RANDONNEE « Tout papier »

C'est toujours possible ! (En option avec supplément)
Même si nous sommes convaincus que la version numérique représente la meilleure option pour organiser ce séjour, nous pouvons toujours vous proposer un dossier de voyage avec toutes les informations nécessaires à sa bonne réalisation.

Il contient les mêmes informations que la version numérique avec en complément :

- *Une carte 1/25000*
- *Des étiquettes bagages*
- *Un sac pique-nique par participant*

GROUPE

Les groupes sont constitués de 2 personnes minimum.

TRANSFERTS INTERNES

Voitures personnelles.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Quand vous êtes en montagne, il est essentiel de prévoir 3 couches pour le haut du corps, chaque couche ayant sa fonction propre. Le but final est de vous garder au sec, de vous assurer une température suffisante et d'évacuer l'humidité (la transpiration produite pendant l'effort). C'est un élément important à prendre en compte pour une sortie en montagne avec des raquettes.

- La 1° couche : évacuer la transpiration et rester au sec.

C'est la couche qui est en contact avec la peau. Elle a pour but de transférer la transpiration depuis la peau vers l'extérieur (ou les autres couches). Eh oui, en montagne, vous faites des efforts, il faut donc évacuer cette transpiration vers l'extérieur. Sinon, dès que l'effort s'arrête, la transpiration emmagasinée au niveau de cette première couche refroidit et vous avez froid.

- La 2° couche : la chaleur

C’est la couche isolante avec un objectif « chaleur » (souvent une bonne polaire). Cette couche, doit évidemment avoir également une fonction de transfert de la transpiration vers l’extérieur (ou vers la 3° couche).

- La 3° couche : protéger contre les éléments extérieurs.

C’est la couche de protection contre la pluie, la neige, le vent, etc … (veste « hardshell ») équipée d’une capuche.
Cette couche a une fonction d’imperméabilité, de respirabilité bien sûr et d’effet coupe-vent.
Au cours de votre trip montagne, vous allez donc pouvoir ajouter ou enlever des couches en fonction des éléments extérieurs (soleil, pluie, froid …) et du degré de votre effort (on enlève les couches pendant l’effort) : un système donc très polyvalent. Le bonnet : très apprécié au départ le matin pour les oreilles et dans les cols en cas de grand vent.
Pour le reste : vous avez vos habitudes, n'en changez pas. Et si vous avez un doute, appelez-nous !

Et puis...

- Lunettes : de préférence choisir un modèle enveloppant avec des protections latérales et un indice de protection 4 ou 5.
- Les gants : ils ne doivent pas être trop rigides et surtout chauds et imperméables. Pour les frileux il existe également en plus des sous-gants de soie.

Enfin il faut rajouter à tout cet ensemble une très bonne crème solaire écran total pour éviter les brûlures au visage et un stick pour les lèvres.

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 01/01/27 (premier départ) au 30/04/27(dernier départ).

Tarif par personne sur la base d’une chambre à partager en hôtel 3* : à partir de 765€

OPTIONS

Supplément chambre individuelle 260€
Dossier liberté "tout papier" : 35€

LE PRIX COMPREND

- Les frais d’organisation et de logistique du séjour
- Le dossier liberté numérique
- Notre assistance pendant toute la durée du séjour
- L'hébergement en hotel*** en ½ pension
- **2 déjeuners en auberge d’altitude**
- **1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg**
- 2 paniers repas à emporter avec thermos de soupe chaude individuel
- L'accès au sauna en rondin des Vosges
- L’accès au storvaat
- L’accès à la piscine chauffée de l'hôtel

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le dossier liberté « tout papier » (sauf si l’option est souscrite à l’inscription)
- Les taxes de séjour à régler sur place à l’hébergement (environ 1,10€/jour et par personne)
- Les boissons et toutes dépenses d’ordre personnel
- La location du matériel (raquettes à neige et bâtons : env. 45 € sur place)
- Le matériel de sécurité
- L’équipement individuel

- L'assurance voyage
- Les déplacements pour vous rendre aux points de départs du séjour et des randonnées
- Les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Le balisage

Les itinéraires détaillés dans le carnet de route ne sont qu'indicatifs. Ils sont réservés à de bons marcheurs et empruntent des itinéraires non balisés ou indiqués par des panneaux à certains endroits! La base de la sécurité pour randonner à raquettes est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 car le balisage n'est pas toujours facilement repérables à cause de la neige et nous vous conseillons d'être particulièrement vigilant sur votre itinéraire à l'aide de la carte et de l'altimètre, voire du GPS. Il est important de savoir apprécier l'état du manteau neigeux!

Les temps de marche

Ils dépendent évidemment pour beaucoup de l'état de la neige lors de vos étapes. Si les itinéraires ont été fréquentés récemment la neige sera damée ou tassée et vous serez forcément plus rapide que si vous devez faire votre trace après une petite chute de neige. Il vous appartiendra de tenir compte de ces éléments lors de l'organisation de vos journées. Nous ne pouvons en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état de l'itinéraire, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...)

Les Vosges

Les Vosges constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au Grand Ballon et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.

Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluie-neige bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse. Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.

La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.

La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, airelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf,

Hohneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.

Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgiennes reste unique en son genre.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour avec un **minimum de 11 €/**personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN